

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

Séance du 20 mars 2026

Date de
convocation :
16/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ARZANI, doyen de l'assemblée.

Présents :

Monsieur BONSIGNORE Pascal
Madame GIAUFFRET Caroline
Monsieur ARZANI Jean-Pierre
Madame FAYOLLE Patricia
Monsieur CHAIX-EICHEL Michel
Madame DI BARTOLO Claire
Monsieur GIOAN Joseph
Madame CRESP Maud
Monsieur MERCIER Thierry
Madame NANNINI Aurore
Monsieur BONFILS Olivier
Madame GAGLIO Emilie
Madame MILONI Emilie
Madame BAROLLE Monique
Monsieur LEBEAU Marc
Madame CIVALLERO Françoise
Monsieur RAIBAUT Robert

Excusés avec procuration :

Monsieur BALDIN Jean-Luc a donné procuration à Monsieur MERCIER Thierry
Monsieur COUBETERGUES Benoît a donné procuration à Madame GIAUFFRET Caroline

Madame FAYOLLE Patricia a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

AR Prefecture

006-21887065-5426326-14-03-2026
Reçu le 23/03/2026

POINT 4 DESIGNATION DES MEMBRES DU SIVOM VAL DE BANQUIERE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 5211-7 des statuts du Sivom Val de Banquière indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux Délégués suppléants de la commune auprès du Sivom Val de Banquière.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Monsieur le Maire propose :

Patricia FAYOLLE, déléguée titulaire
Emilie GAGLIO, déléguée titulaire suppléante
Olivier BONFILS, délégué titulaire
Pascal BONSIGNORE, délégué titulaire suppléant

Il est procédé au vote :

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs) : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue : 10

Nombre de voix obtenues 19

Patricia FAYOLLE

Emilie GAGLIO

Olivier BONFILS

Pascal BONSIGNORE

Ont été proclamés élus :

Patricia FAYOLLE, déléguée titulaire

Emilie GAGLIO, déléguée suppléante

Olivier BONFILS, délégué titulaire

Pascal BONSIGNORE, délégué suppléant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

PROCLAME élus les membres ci-dessus désignés pour siéger au comité du Sivom Val de Banquière pour la durée du mandat municipal.

FAIT le 20/03/2026

Aspremont,

Le Maire
Pascal BONSIGNORE

